

ÉDITORIAL

MATHIEU
COLLEYN

Le débat sur le décumul reprend à Bruxelles

Gare au jeu de dupes

Le décumul des mandats. Tout le monde en parle, tout le monde y pense dans les milieux politiques bruxellois. Quelles seront les règles en vigueur en 2018 et en 2019? Quelles conséquences pour la constitution des listes d'une incompatibilité entre les mandats exécutifs locaux et un mandat de député régional ou fédéral? Quid des destins personnels des locomotives électorales dont les résultats font la différence lors du décompte final des voix? Imposant un choix clair, le décumul des mandats a été présenté comme une réponse aux problèmes de gouvernance qu'a connus la sphère publique, donnant un coup de cravache à ce vieux cheval de bataille écologiste. Aujourd'hui, la majorité des partis francophones s'inscrivent dans ce mouvement.

La question du décumul se pose moins en Flandre, ce qui n'est pas sans conséquences à Bruxelles.

Mais le débat ne touche pas l'opinion publique flamande de la même manière. À vrai dire, et malgré des problèmes de gouvernance parfois comparables, la question se pose beaucoup moins en Flandre et cela n'est pas sans conséquences en Région bruxelloise où l'aile néerlandophone du

Parlement n'est pas majoritairement favorable à une réforme interdisant le cumul. Sans son accord pourtant, pas de changement. Aucun parti francophone n'ignore cet état de fait. Mais chacun prend position pour telle ou telle formule de décumul. Et des poids lourds comme le ministre-président Verwoort ou le ministre Gosuïn d'annoncer qu'ils pourraient tirer les listes pour les scrutins communal et régional ce qui contribue à brouiller le message. Le débat parlementaire qui s'annonce forcera chaque parti à sortir du bois mais il risque fort de ne déboucher sur aucun progrès vers le décumul en raison du veto flamand. Ce jeu de dupes arrangera ceux qui ne sont pas convaincus des vertus du décumul des mandats et pourrait, in fine, permettre aux partis politiques de justifier la fin des intentions exprimées lors des scandales de l'an dernier. Ils devront alors expliquer pourquoi ils ne s'appliquent pas à eux-mêmes des principes qu'ils considèrent comme nécessaires à la modernisation de nos institutions démocratiques.